

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

Métropole de Lyon

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES**

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
art. 16 Code Municipal : **35**

en exercice : **35**

qui ont pris part à la
délibération **35**

Séance du 30 mai 2024

Liste des délibérations publiée le 7 juin 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mai 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour
de la séance : 35

Présidente : Mme Véronique SARSELLI

Secrétaire : Mme Emmanuelle VIEUX-ROCHAS

Secrétaire auxiliaire : M. Claude ROIRE,

Directeur général des services

OBJET

1

**Financement de la commune
au fonctionnement de la
Mission Locale du Sud Ouest
Lyonnais (M.L.S.O.L.) :
renouvellement de la
convention pour 2024**

Membres présents : Mmes et MM. SARSELLI, BAZAILLE, MOUSSA, GIORDANO, RODRIGUEZ, GOUBET, NOVENT, BOIRON, ESCOFFIER, MOMIN, CAUCHE, DUMOND, GUERINOT, BARRIER, PONS, FUSARI, JACOLIN, FUGIER, ASTRE, ROSAIN, PASSELEGUE, CHOMEL de VARAGNES, MOREL-JOURNAL, VINCENS-BOUGUEREAU, VIEUX-ROCHAS, LATHUILIÈRE, REPLUMAZ, MIHOUBI, KOWALSKI, GILLET, MAMASSIAN, SCHMIDT, de PARDIEU,

Membres excusés : M. BARRELLON (pouvoir à Mme BAZAILLE), Mme DUPUIS (pouvoir à M. CAUCHE).

Madame GIORDANO, Adjointe au Maire, explique que la commune adhère à la Mission Locale du Sud-Ouest Lyonnais (M.L.S.O.L.) depuis sa création en 1995. La M.L.S.O.L. s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire avec ou sans qualification, pour les accompagner dans l'accès à leur autonomie sur les principaux thèmes suivants : projet professionnel, formation, emploi, logement, mobilité, santé, etc.

La M.L.S.O.L. remplit, au sein du service public de l'emploi, une mission orientée vers l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Une convention annuelle précise les engagements de la Ville et fixe sa contribution financière. Le bilan de l'activité de la M.L.S.O.L. est présenté chaque année à l'Assemblée Générale.

En 2023, 287 jeunes ont été en relation avec la M.L.S.O.L.. 183 d'entre eux ont bénéficié d'un suivi personnalisé réalisé par les conseillers de l'association (entretiens individuels, ateliers ou informations collectives). 81 jeunes ont été en contact avec la M.L.S.O.L. pour la première fois. Au total, 1 601 entretiens ont été conduits (entretiens individuels, ateliers, informations collectives, rencontres partenaires, visites, médiations). Les hommes sont majoritaires (64 % de l'ensemble) et plus d'un jeune sur deux a un niveau infra Baccalauréat (62 % de l'ensemble). 69 % des jeunes vivent chez leurs parents.

121 des jeunes fidésiens accompagnés par la M.L.S.O.L. ont bénéficié d'une nouvelle situation en 2023 (emploi, alternance, formation). 80 d'entre eux ont accédé à l'emploi ou à l'alternance. 26 jeunes ont suivi des parcours de formation, 10 jeunes ont pu bénéficier d'une immersion professionnelle et 5 se sont engagés dans une mission de Service Civique.

Le conseil municipal est appelé à délibérer et à :

- AUTORISER le renouvellement de cet engagement pour l'année 2024,
- ACCEPTER les termes de la convention jointe et son annexe financière,
- PROCÉDER au versement de la participation pour l'exercice budgétaire 2024 à la Mission Locale du Sud-Ouest Lyonnais soit 28 569 €.

Appelé à se prononcer,

le conseil municipal, à l'unanimité,

- AUTORISE le renouvellement de l'engagement pour l'année 2024,
- ACCEPTE les termes de la convention jointe et son annexe financière,
- PROCÈDE au versement de la participation pour l'exercice budgétaire 2024 à la Mission Locale du Sud-Ouest Lyonnais soit 28 569 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

P. J. : 1 convention + 1 annexe financière



Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI

CONVENTION DE FONCTIONNEMENT

ANNÉE 2024

Entre,

LA MISSION LOCALE DU SUD OUEST LYONNAIS (ci-après dénommée Mission Locale),
dont le siège social est situé, 12 rue du Colonel Sebbane à OULLINS (69600)
représentée par son Président, Monsieur Yves GOUGNE

d'une part, et

LA COMMUNE DE STE FOY LES LYON,
représentée par son Maire, Madame Véronique SARSELLI

d'autre part

il est convenu ce qui suit :

Dans le cadre des dispositions permanentes concernant sa création, sa gestion, sa mission et les conditions de collaboration avec les communes de sa zone, **LA MISSION LOCALE DU SUD OUEST LYONNAIS S'ENGAGE :**

- A prendre en charge dans les conditions fixées par les statuts de l'association Mission Locale, les jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans en vue de mettre en œuvre des actions d'orientation, d'insertion et de formation.

- Une collaboration dans le cadre du suivi du jeune par la Mission Locale sera mise en place avec la structure de proximité lorsque celle-ci existe, et toute personne nommément désignée par l'une ou l'autre des parties signataires de la présente convention.

- La Mission Locale, en lien étroit avec ses partenaires principaux, France Travail, CIO, Éducateurs, pourra mettre en œuvre ou participer à des actions locales d'études d'insertion ou de formation dans la limite de ses missions et de ses moyens.

- Elle pourra également associer lors d'actions de concertation, d'information et de formation des personnels, des représentants des communes signataires dans le cadre de la zone.

- La Mission Locale informera le signataire de la convention des actions entreprises et des jeunes pris en charge dans le respect de la loi informatique et liberté.

LA COMMUNE DE STE FOY LES LYON,

- S'engage à soutenir les activités de la Missions Locale et participera dans le cadre du Conseil d'Administration à la réflexion et à la politique de gestion de la structure.

- Elle informera les différentes structures locales de proximité du rôle et des modalités d'intervention de la Mission Locale Intercommunale.

- Elle adressera les jeunes 16-25 ans, dont elle aura connaissance et qui relèvent d'actions mises en place par la Mission Locale.

- Les parties signataires s'engagent à respecter les compétences et les champs d'intervention de chacune dans le cadre de leur mission fixée par les textes réglementaires et de la politique proposée par le Conseil d'Administration.

La présente convention est renouvelable tacitement chaque année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties signataires, 90 jours avant le 31 décembre de l'année en cours.

Cette convention est valable à compter du 1er janvier 2024 pour l'année en cours.

Fait à Oullins, le 01/01/2024 (En deux exemplaires originaux remis à chacune des parties)

POUR LA MISSION LOCALE

**Le Président,
Monsieur Yves GOUGNE**

**MISSION LOCALE
SUD OUEST LYONNAIS**
12, rue du Colonel Sebbane
69600 OULLINS
Tél. : 04 72 66 17 50
SIRET : 400 667 549 00028

POUR LA COMMUNE DE STE FOY LES LYON

**Le Maire,
Madame Véronique SARSELLI**

CONVENTION DE FONCTIONNEMENT ANNÉE 2024 / ANNEXE FINANCIÈRE

MISSION LOCALE DU SUD OUEST LYONNAIS / COMMUNE DE STE FOY LES LYON

INTITULÉ	NATURE	BASE NOMBRE	MONTANT UNITAIRE	TOTAL
PART HABITANTS	HABITANTS	22241	0,78€	17348.00€
PART JEUNES	JEUNES	229	49€	11221.00€
PARTICIPATION ANNUELLE				28569.00€

PART JEUNES

2019	2020	2021	2022	2023	MOYENNE
238	242	236	205	222	229

Nombre :

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 4 juin 2009, le nombre de jeunes en contact par la Mission Locale, correspond à la moyenne des 5 dernières années. Nombre arrondi à l'unité supérieure.

PART HABITANTS

Source INSEE :

Les populations légales 2021 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Les populations légales sont actualisées chaque année.

Nombre :

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 29 mai 2013, la population à retenir comme base de la part « habitants » est la population totale définie par L'INSEE.

Montant Unitaire :

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 4 juin 2009, le montant unitaire par habitant est indexé sur la variation de la valeur du point servant aux calculs des rémunérations du personnel de la Mission Locale. **Les administrateurs qui se sont réunis le 8 février 2024 ont décidé de reconduire leur décision de 2023 et de ne pas appliquer cette indexation pour les conventionnements de 2024.**

POUR LA MISSION LOCALE

Le Président,
Monsieur Yves GOUGNE

POUR LA COMMUNE DE STE FOY LES LYON

Le Maire,
Madame Véronique SARSELLI

MISSION LOCALE
SUD OUEST LYONNAIS
12, rue du Colonel Sebbane
69600 OULLINS

Tél : 04 72 66 17 50
SIRET : 400 667 549 00028

Brignafol, Chambrière, Chaponost, Charly, Chaussan, Irigny, La Mulatière, Mornant, Orliénas, Oullins-Pierre-Bénite, Riverie, Rontalon, Soucieu en Jarrest, St André La Côte, St Genis Laval, St Laurent d'Agny, Ste Foy Lès Lyon, Taluyers, Vernaison, Vourles